



DECLARATION DU CSEE À LA RÉUNION DU CONSEIL EUROPÉEN DU 16 SEPTEMBRE 2010 ET À LA COMMISSION EUROPÉENNE DANS LA PERSPECTIVE DU SOMMET DU G20 À SÉOUL

L'ÉDUCATION EST AU CŒUR DE L'UE 2020

Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) souhaite s'exprimer comme suit à la réunion du Conseil européen et de la Commission européenne qui se tiendra à Bruxelles le 17 septembre 2010, dans le cadre de la phase préparatoire des positions que l'UE défendra au Sommet du G20 qui se tiendra à Séoul (Corée du Sud) les 11 et 12 novembre 2010.

President
Président
Ronnie Smith

Le CSEE soutient pleinement la récente réaction de la Commissaire européenne à l'Éducation, à la Culture, au Multilinguisme et à la Jeunesse, Mme Androulla Vassiliou, au Rapport 2010 de l'OCDE « Regards sur l'éducation » : «L'Europe ne peut prendre le risque d'être à la traîne en matière d'éducation et de formation. L'amélioration des systèmes d'éducation et de formation est l'un des enjeux fondamentaux pour l'avenir et le moyen d'assurer à la fois la réussite économique et la cohésion sociale de l'Europe. (...)

Vice-Presidents
Vice-Présidents
Paul Bennett
Odile Cordelier
Jörgen Lindholm
Ulrich Thöne

Alors que la récession mondiale continue à peser sur les niveaux d'emploi, l'éducation constitue un investissement essentiel pour faire face aux changements technologiques et démographiques qui redéfinissent actuellement les marchés de l'emploi». (IPO/1093,7 sept. 2010).

General Secretary
Secrétaire Général
Martin Rømer

Treasurer
Trésorier
Walter Dresscher

La déclaration de la Commissaire reflète le consensus prévalant au sein des institutions européennes quant au fait que l'investissement dans l'éducation doit être renforcé et que la réduction des budgets de l'éducation met en péril l'avenir de la société européenne. D'emblée, la stratégie de Lisbonne a inclus l'éducation et la formation en tant qu'éléments essentiels pour la réalisation intégrale des potentialités propres à la société de la connaissance. Le Conseil européen a confirmé récemment cette approche, qui s'inscrit dans le droit fil du processus lancé à Lisbonne en 2000 et portant sur l'adoption de la nouvelle stratégie UE 2020. Le CSEE a la conviction que l'investissement dans une éducation de qualité élevée pour tous les étudiants est une démarche nécessaire, assurément pour aider l'Europe à se rétablir après la crise économique actuelle. Une éducation libre et obligatoire de haute qualité s'avère une condition préalable indispensable à l'apprentissage tout au long de la vie et à l'acquisition des compétences essentielles pour tous les étudiants. Dès lors, il convient de reconnaître que l'éducation, en tant que droit fondamental, est une responsabilité incombant au secteur public. L'éducation doit bénéficier d'une réglementation et d'un financement publics. Le regain d'intérêt constaté dans les pays, à l'UE et au plan mondial pour diverses formes de coopération et de partenariats dans le secteur de l'éducation constitue un développement qui n'est pas exempt de risques, car il peut déboucher sur la diminution de la responsabilité des gouvernements sur le plan du financement et de la garantie des systèmes d'éducation et de formation de haute qualité pour tous. Ce risque est particulièrement perceptible en temps de crise économique, lorsque les gouvernements peuvent être davantage tentés de restreindre les budgets dans des secteurs tels que l'éducation.

Dans ce contexte,

Boulevard du Roi Albert II, 5
9^{ème} étage - B-1210 Bruxelles
Tél +32 2 224 06 91 / 92
Fax +32 2 224 06 94
secretariat@csee-etuice.org
<http://www.csee-etuice.org>

- compte tenu de la politique de l'éducation coordonnée au niveau de l'Union européenne depuis 2000 dans le cadre de la stratégie de Lisbonne ;
- compte tenu de l'objectif de la stratégie UE 2020 de faire chuter en-dessous de 10% le pourcentage d'abandons scolaires et de faire passer à 40% au moins d'ici 2020 le

pourcentage de la population ayant achevé un cycle d'éducation de troisième niveau ou équivalent ;

- compte tenu des messages clés sur l'éducation et la formation adoptés par le Conseil de l'Union européenne (19 février 09, 6666/09) stipulant notamment que « c'est précisément en temps de difficulté économique qu'il convient de maintenir l'accent mis sur l'importance stratégique essentielle qu'il y a à soutenir des systèmes d'éducation et de formation de haute qualité qui soient ouverts et efficaces » ;
- compte tenu des conclusions de la présidence de l'UE exposées à l'occasion du Conseil de l'Union européenne des 19 et 20 mars 2009, confirmant la priorité donnée aux investissements appropriés dans l'éducation (7880/09 :16) ;
- considérant que les efforts nationaux visant à réduire le déficit public et à satisfaire les exigences du FMI pour l'accès à un financement de soutien doivent être partagés par tous les acteurs de l'économie, et en première ligne par ceux qui ont plongé l'économie dans la crise ;

Le CSEE invite instamment le Conseil européen et la Commission à défendre les positions suivantes au Sommet du G20 :

1. l'éducation et la formation doivent être protégées des réductions frappant les budgets du secteur public. Aucun pays ne peut se permettre de sacrifier une génération d'enfants et de jeunes ;
2. l'éducation ne se résume pas à un coût. Elle constitue l'investissement le plus judicieux dans la perspective d'un redressement durable ;
3. Les pays du G8 doivent honorer l'engagement qu'ils avaient pris de combler l'écart de financement relatif à l'Education pour tous (EPT) de manière à atteindre l'objectif fixé, soit que tous les enfants aient accès à l'école primaire pour 2015. Les pays du G20 devraient convoquer un comité de niveau ministériel, aux travaux duquel participeraient les principales agences, et qui aurait pour mission d'élaborer une nouvelle approche du financement de l'EPT, et il faut que les syndicats d'enseignants soient représentés à la table de négociation ;
4. nous en appelons au G20 afin qu'il invite l'UNESCO et l'OCDE à développer l'International Task Force on Teachers (Equipe spéciale sur les Enseignants pour l'Education pour tous) pour en faire un Global Partnership of Teacher Education and Professional Development (Partenariat mondial en faveur de la formation et du perfectionnement professionnel du personnel enseignant), visant à garantir que des effectifs suffisants d'enseignants qualifiés soient disponibles pour réaliser une éducation de qualité pour tous, et pour promouvoir de bonnes pratiques en matière de ressources humaines au sein de la profession enseignante. En sa qualité d'organisation mondiale des syndicats d'enseignants, l'Internationale de l'éducation devrait se voir reconnaître un rôle de premier plan dans ce nouveau partenariat.

Bruxelles, septembre 2010

Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) représente 110 syndicats d'enseignants des pays de l'UE et de l'AELE, et plus de 5,5 millions d'enseignants de tous les niveaux du secteur de l'éducation. Le CSEE est membre du Groupe de coordination « Education et formation » (GCEF) et en sa qualité de fédération industrielle européenne de l'éducation, il est membre de la CES. Il constitue une organisation autonome dans le cadre de la Structure paneuropéenne de l'Internationale de l'éducation.